



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice Générale

Bruxelles, le
MARE/B2/SH/Ares(2024)

Cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre du 12 juin.

La contribution du Conseil consultatif pour les eaux occidentales australes (CC SUD) aux travaux de l'UE au sein de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) est très appréciée par la Commission européenne et joue un rôle important pour éclairer la position de l'UE. Nous saluons l'engagement du CC SUD à cet égard, tant au niveau du temps que des ressources investies.

Lors de la réunion du 6 octobre à laquelle vous faites référence, nous examinons la position de l'UE concernant les propositions potentielles pour certaines sous-commissions de la CICTA. Je tiens toutefois à vous assurer que nous avons transmis le projet pilote d'élevage du thon rouge (*Thunnus thynnus*) dans la mer Cantabrique en date du 13 octobre 2023 aux États membres pour observation, avant de l'envoyer officiellement à la CICTA.

Par ailleurs, le 16 novembre, pendant la réunion annuelle de la CICTA, nous avons tenu une réunion hybride avec les parties prenantes durant laquelle celles-ci ont été invitées à partager leur point de vue sur toutes les propositions qui ont été présentées par l'UE à la CICTA, y inclus le projet pilote.

Dans votre lettre, vous faites référence au mandat européen (document ST13861/23 REV3). Bien que le projet pilote ne soit pas spécifiquement mentionné, le mandat prévoit la possibilité pour l'UE de s'engager dans de nouveaux développements dans le secteur du thon rouge. Je tiens à souligner que la Commission européenne s'efforce toujours d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour l'UE tout en travaillant dans le cadre du mandat européen.

Mr Sergio Lopez
Président du CC SUD
6 Rue Alphonse Rio
56100 Lorient
FRANCE
slopez@oppburela.com

Nous vous remercions pour votre engagement continu et continuerons à travailler en étroite collaboration avec le CC SUD dans la perspective de la réunion annuelle de la CICTA de cette année.

Pour tout complément d'information éventuel à cette réponse je vous invite à contacter Mme Julia Rubeck, coordinatrice des Conseils consultatifs via la boîte fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Kestutis SADAUSKAS
On behalf of Charlina VITCHEVA

Copie: Aurélie Drillet adrillet@cc-sud.eu
Chloé Pocheau cpocheau@cc-sud.eu